



INFO SV n°55

06/01/2025

! STABILITÉ DES SIGNAUX GPS !

Une récente étude de la DGAC démontre que le risque de brouillage des signaux GPS peut concerner l'aviation légère

Info_sécurité_2024_03 de la DGAC consultable [ici](#)

Les exemples cités dans l'étude concernent essentiellement des zones géographiques où se déroulent des conflits armés.

Par contre, et à l'instar de l'utilisation malveillante des faisceaux laser en direction des avions, il n'est pas impossible que cela puisse s'étendre au brouillage GPS dans nos régions.

Pour les GPS de bord et les applications sur tablette et smartphone :

- ➡ Risque de positionnement erroné ;
- ➡ Perte de la précision de la navigation.

POUR FAIRE FACE À CE RISQUE :

➡ **Préparez vos navigations au format papier (carte aéro, cartes VAC, LogNav papier) ;**

➡ **Ayez toujours cette doc papier À PORTÉE DE MAIN (et pas à l'arrière de l'avion !)**

➡ **Comparez régulièrement votre positionnement GPS à votre tracé sur la carte aéro.**